

AVIS PUBLIC

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

AVIS PUBLIC est par la présente donné, qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville d'Otterburn Park aura lieu au Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine situé au 85, rue d'Oxford, le 18 août 2025, à 18h30, afin d'examiner le sujet suivant :

- Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028.

Le présent avis est donné conformément aux exigences de l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes.

DONNÉ À OTTERBURN PARK LE 8 AOÛT 2025

Christine Ménard, directrice générale et assistante-greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION DE L'ASSISTANTE-GREFFIÈRE

Je, soussignée, assistante-greffière de la Ville d'Otterburn Park, certifie sur mon serment d'office que le présent avis public a été publié sur le site Internet de la Ville dès le 8 août 2025 et affiché au bureau du greffe, à l'hôtel de ville, le tout conformément à la Loi et le Règlement concernant les modalités de publication des avis publics de la Ville d'Otterburn Park.



Christine Ménard, directrice générale et assistante-greffière